



Aurélien Renard © CNPF

Très discrets, les rapaces forestiers sont des oiseaux difficiles à observer et souvent mal connus du grand public. Tous sont protégés au niveau national et certains le sont au niveau européen, notamment par la directive « Oiseaux ». Leur présence en forêt privée repose sur le respect de quelques recommandations simples à mettre en œuvre.

Même volumineux, un nid de rapace est généralement difficile à repérer.

Reconnaître les rapaces

Les espèces présentées ci-après sont toutes dépendantes des peuplements âgés qui leur garantissent un lieu de reproduction et de refuge. Elles sont toutes migratrices et ne reviennent en France que pour nicher.

■ Balbuzard-pêcheur

Le Balbuzard-pêcheur est un oiseau de proie de grande taille se nourrissant exclusivement de poissons capturés vivants. Il niche dans les grands massifs forestiers à proximité d'un grand plan d'eau ou d'un cours d'eau. Il peut construire son aire sur des pylônes de lignes haute tension traversant certains massifs forestiers.



O. Simon © LPO

Balbuzard pêcheur.

■ Bondrée apivore

Ce rapace de la taille d'une buse, dont la forme de la tête ressemble à celle d'un pigeon, fréquente les lisières forestières. Elle chasse en milieux ouverts exploités ou non par l'homme (prairies, landes, clai-

rières). Son régime alimentaire est très spécialisé et se compose presque exclusivement d'Hyménoptères (guêpes, bourdons).



P. Perrin © LPO

Bondrée apivore.

■ Circaète Jean-le-Blanc

Autre visiteur estival en Pays-de-la-Loire, le Circaète Jean-le-Blanc niche dans les grands massifs forestiers en particulier dans les vieilles futaies. A l'instar de la bondrée, il chasse également en milieux ouverts et se nourrit essentiellement de reptiles (serpents et lézards).



P. Cabard © LPO

Circaète Jean-le-Blanc.

■ Milan noir

De retour dès février-mars, le Milan noir recherche les lisières forestières en bordure de cours d'eau pour s'installer. Opportuniste et charognard avant tout, il peut également être amené à chasser au besoin de petites proies comme le Campagnol des champs.



P. Perrin © LPO

Milan noir.



Aurélien Renard © CNPF



Aurélien Renard © CNPF

Exemples d'arbres à conserver pour favoriser la nidification des rapaces.

Gérer l'habitat

La préservation des rapaces dans nos forêts passe par quelques principes facilement intégrables dans la gestion sylvicole courante. Ceux-ci portent sur les peuplements forestiers utilisés pour la nidification ainsi que sur les habitats associés, utilisés par les rapaces pour s'alimenter.

- Maintenir les arbres de forme tabulaire ou étêtés, porteurs de grosses branches, capables de supporter les nids, parfois volumineux, des rapaces,
- si possible, conserver, en plus de l'arbre porteur du nid, quelques arbres à proximité immédiate (maintenir un îlot d'arbres de quelques ares),
- éviter d'effectuer des travaux sylvicoles à proximité des nids repérés et occupés, sur un rayon d'au moins 50 m autour de l'arbre porteur, voire 200 m pour le Circaète et le Balbuzard, pendant la période de reproduction, de mars à juillet,
- en cas de nidification à proximité d'une voie de desserte, utiliser un cloisonnement annexe contournant le nid pour sortir les bois,
- conserver les arbres isolés en lisière de forêts,
- favoriser des lisières étagées et progressives utilisées comme postes de chasse.